OCOM M207.03 – RECONNAÎTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT LOCAL

1. **Rendement** : Reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir le répondant et le comité répondant.	Exposé interactif	5 min	A0-040 p. 6/40
PE2	Décrire le comité répondant local, y compris : a. identifier le comité répondant local : 1. la Ligue des cadets de l'Air; 2. l'Association des Forces aériennes; 3. le Rotary Club; 4. la Légion; 5. le comité des parents, etc.; b. identifier les positions et membres du comité répondant local.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Expliquer les rôles et responsabilités du comité répondant : a. recruter les cadets; b. recruter les officiers dans l'escadron; c. vérifier les bénévoles; et d. fournir des bureaux et des installations d'instruction adéquats.	Exposé interactif	10 min	A0-040 A0-046

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux rôles et responsabilités du répondant local et présenter la matière de base.

7. **Documents de référence** :

   a. A0-040 2005-113124 *Protocole d'entente entre le MDN et les Ligues* (2005). Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

   b. A0-046 Scott, M. (Ed.). (2003). Clarifying Civilian Roles in Cadet Corps and Squadrons. *Cadence : The Leadership Magazine of the Canadian Cadet Movement,* Issue 11, p. 30-32.

8. **Matériel d'instruction** : S.O.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

   a. Cet OCOM peut être enseigné par un membre d'un comité répondant local.

   b. Le conférencier doit être informé des PE avant la leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.